

Bilan financier 2023

Cyclofficine d'Angoulême

L'année 2023 se termine avec un excédent de 75 € sur un budget total de 128 401 €. L'autofinancement de l'association est de 76 %.

L'année est marquée par un maintien des dépenses d'activités, avec néanmoins une hausse des dépenses de salaires, en partie exceptionnelle (remplacement de congé maternité). Les recettes sont moins importantes qu'en 2022, en particulier les prestations et les cotisations, en partie compensées par une hausse de la vente de vélos et de nouvelles subventions.

Le fond associatif de l'association, qui totalise 22 935 €, permet à nouveau de commencer 2024 sans trop s'inquiéter : en cas de coup dur, on a de quoi voir venir !

Et justement, on voit venir du changement... le nouveau local, qui enfin se concrétise. 2024 sera donc une année de dépenses, avec l'achat de matériel de rangement et d'outils (en partie financés par une subvention de l'Ademe). Le déménagement veut aussi dire du temps salarié sur l'organisation, le rangement, la communication, qui ne sera pas dédié à des animations qui peuvent rapporter de l'argent. On espère que la campagne de dons de 2022-2023 sera suffisante pour équilibrer le budget, et que nous n'aurons pas à lancer une deuxième campagne.

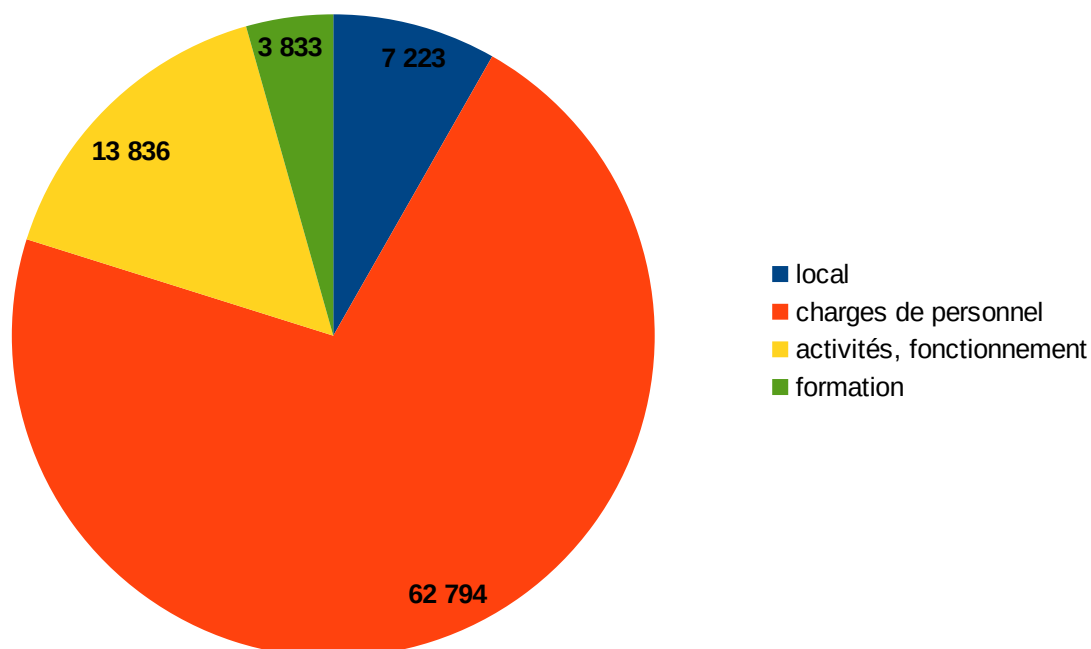
Compte de résultat 2023

Charges			prévisionnel AG	Réalisé 2022	Produits			prévisionnel AG	Réalisé 2022
60 Achats	5 371	9 060	5 566	70 Ventes	34 254	35 825	38 653		
Achats d'études et de prestations de services : formations	698	0	464	Prestations de services : ateliers mobiles, vélos rigolos, formations etc.	18 024	20 840	23 749		
Achat de matériel, équipement et travaux : outils, matériel d'atelier	996	4250	392	Vente de marchandises : pièces neuves	1 195	1 250	871		
Fournitures non stockables : eau, gaz, électricité	888	1700	709	Vente de dons : pièces et vélos	12 514	11 060	10 894		
Fournitures d'entretien et de petit équipement : pièces, consommables d'atelier	617	1020	505	Produits des activités annexes : prix libre, revente de marchandises à prix coûtant	2 521	2 675	3 138		
Fournitures administratives	66	125	75						
Autres achats non stockés (nourriture)		0	33						
Achat de marchandises : équipement à revendre	2 106	1 965	3 388						
61 Services extérieurs	7 825	8 326	7 547	74 Subventions d'exploitation	30 879	35 300	24 418		
Loyer de la Grande Pompe et services Bicloud	5 755	6 312	6 603	Ville d'Angoulême : fonctionnement, animations	3 850	4 000	4 125		
Entretien et réparations du local	54	400	40	GrandAngoulême : atelier vélo, mobilité, ESS	8 000	12 000	8 000		
Assurance	364	614	349	région Nouvelle-Aquitaine : SERD, aide à l'emploi	0	0	0		
Documentation	12	0	55	Département : fonctionnement	2 000	2 000	1 000		
Formation des bénévoles, colloques	1 640	1 000	500	Comité -20 % déchets : réemploi, animations	5 000	5 000	3 000		
				DREAL Nouvelle-Aquitaine : atelier vélo			0		
62 Autres services extérieurs	7 323	3 233	4 284	DDCSPP : éducation populaire, fonctionnement	4 500	3500	3 000		
Rémunération intermédiaires et honoraires : frais de port, formation des salariées	3 135	72	1 600	Préfecture de la Charente : sécurité et partage de la rue	0	800	800		
Publicité, publications	1 060	630	325	DGFIP : France Relance bonus vélo		1000	0		
Déplacements, missions, réceptions	2 593	1 760	1 834	ASP : aide à l'emploi PEC	0	0	476		
Frais postaux et de télécommunication	162	331	153	Etat : quartiers prioritaires	4 000	4000	3 000		
Services bancaires	32	30	32	Université de Poitiers : animations étudiant-es	529	0	850		
Divers : cotisations LHC, MPP, Poivre MLC	340	410	340	CAF : quartiers prioritaires	3 000	3 000	167		
63 Impôts et taxes	1 094	1 275	969	75 Produits de gestion courante	11 773	14 386	12 097		
Participation formation pro et taxe d'apprentissage : Uniformation	1 094	1 275	969	Collectes et dons manuels : dons, renoncement au remboursement de frais	2 679	768	2 626		
				Mécénat d'entreprise		0	1 000		
64 Charges de personnel	61 700	65 116	55 933	Cotisations	3 744	4 618	4 099		
Salaires(1,87 ETP), primes et indemnités	49 653	52 041	44 530	Produits divers : différence caisse, arrondi	325	0	371		
Charges sociales	11 752	12 494	10 816	URSSAF			0		
Autres charges : médecine du travail	295	580	587	Campagne de financement participatif	1 000	5 000			
				Soutien Ecologic REP ASL	4 026	4 000	4 000		
65 Autres charges de gestion courante	301	74	395						
Redevances : nom de domaine	16	19	19	76 Produits financiers	0	0	0		
Charges diverses : différence caisse, arrondi				Produit des placements : intérêts TrésorViv			0		
URSSAF, don à des associations	285	55	375						
				77 Produits exceptionnels	1 078	3 173	39		
67 Charges exceptionnelles	241	0	70	Abandon de dettes, autres	1 078		39		
Créances irrécouvrables : subvention non versée, factures annulées	139		35	Quote-part de subventions ADEME d'investissement virée au résultat de l'exercice	0	3 173			
Vol caisse / annulation chèque perdu	102		35						
				79 Transfert de charges	5 945	0	1 882		
68 Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	1 600	0	Transfert de charges d'exploitation : prise en charge formation professionnelle	5 945		1 882		
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	0	1 600							
Total	83 855	88 684	74 766	Total	83 929	88 684	77 089		
86 Emploi des contributions volontaires en nature	44 547	52 250	56 127	87 Contributions volontaires en nature	44 547	52 250	56 127		
Secours en nature		500	400	Dons en nature		500	400		
Mise à disposition gratuite de biens : camion	3 329	1 750	3 269	Mise à disposition gratuite de biens	3 329	1 750	3 269		
Emmaüs, barrières, salles				Bénévolat atelier	41 217	50 000	52 458		
Personnel bénévole : atelier, réunions = 1,64 ETP	41 217	50 000	52 458						

Total des charges **128 401** 140 934 € 130 893 € **Total des produits** **128 476** 140 934 € 133 216 €

Résultat comptable au 31/12/2023 **74,61** autofinancement 76 % 75% 82%

Dépenses



Les dépenses liées au salariat sont la principale dépense de l'association (74%). Outre la revalorisation conventionnelle des salaires en janvier 2023 et les points d'ancienneté annuels, 2023 est exceptionnelle, avec une hausse de 10% des dépenses liées au remplacement de congé maternité par un CDD de 5 mois (qui avait été anticipée) : salaires, cotisations patronales, formation professionnelle totalisent 62 794 € (56 903 € en 2022).

Les dépenses liées aux activités sont plutôt stables :

- local : loyer, fluides (eau, électricité, gaz), abonnement internet, assurance -> 7 223 €
- administration de l'association : frais bancaires, site web, nuage, cotisations à L'Heureux Cyclage, à la Maison des Peuples et de la Paix et à Poivre MLC -> 814 €
- déplacements et repas -> 805 €
- impressions, publicité -> 231 €

Cela fait en moyenne 5 900 € de dépenses fixes par mois.

À ces dépenses s'ajoutent des dépenses plus variables d'une année sur l'autre, mais prévisibles :

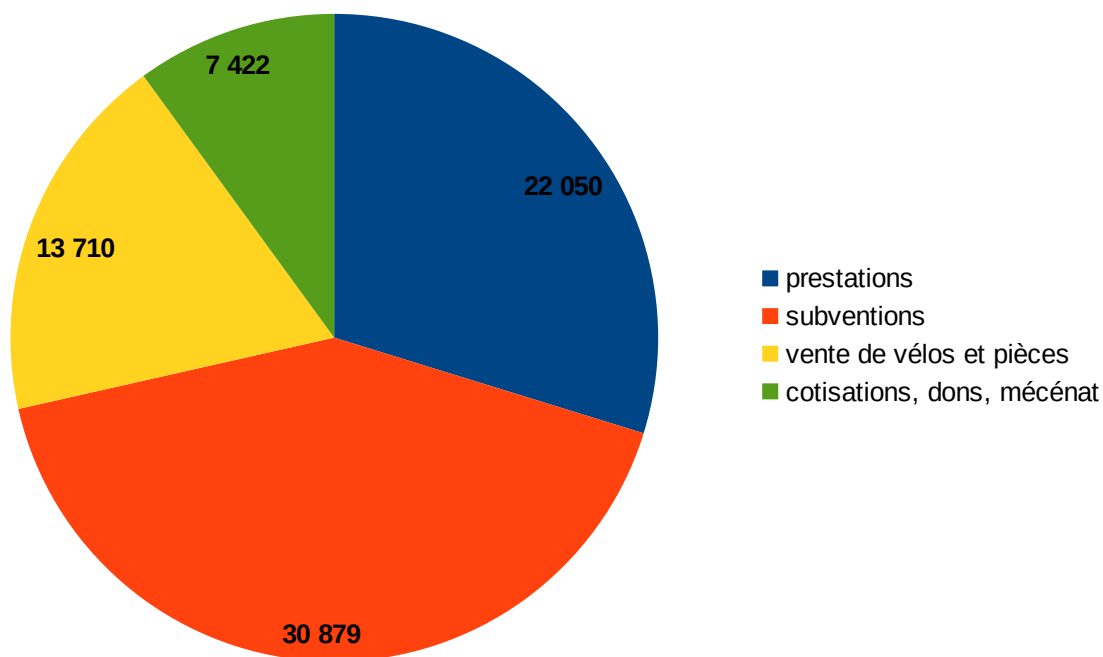
- outils et produits d'atelier -> 1 300 €
- pièces à revendre -> 610 €

- formation des bénévoles et des salariées -> 6 158 €
- rencontres de L'Heureux Cyclage (à Grenoble) -> 455 €
- achat d'accessoires de sécurité pour les structures d'accueil des migrants : France Terre d'Asile, AADMIE -> 326 €

Enfin, des actions supplémentaires ont été menées en 2023, et ont entraîné des dépenses supplémentaires :

- fête des 10 ans de l'association (POUËT!) -> 1 144 €
- rencontres régionales des ateliers vélo (à Périgueux) -> 105 €

Recettes



Les activités de l'association se multiplient, et donc en toute logique le montant des produits de ces activités.

Les **prestations** (animations facturées) totalisent 22 050 €, ce qui est moins qu'en 2022 (27 749 €). On peut espérer pour les prochaines années se stabiliser autour de ce nombre.

Les **cotisations** totalisent 3 744 €, pour un nombre d'adhérent-es à peu près constant : 309 en 2023. Le prix moyen donné (12,12 €) est pour la première fois depuis des années en diminution

(13,48 € en 2022). En cause : l'inflation, mais aussi probablement le fait que nous touchons de plus en plus de personnes précaires. À nous de faire comprendre à ceux qui en ont les moyens qu'il faut donner un peu plus! À noter que d'après le Panorama des ateliers vélo participatifs et solidaires publié par L'Heureux Cyclage en 2019, le prix moyen de la cotisation pour un atelier employeur est de 20 € : nous en sommes encore loin.

Les **dons** directs sont peu fréquents mais pour des montants souvent importants : au total 1614,36 collectés € via la plateforme HelloAsso ou directement au local. Merci à nos gentils donateurs!

La **campagne de dons** pour le déménagement, entre décembre 2022 et mars 2023, totalise 4 081€, mais seulement 1000 € ont été comptés dans le budget 2023, la plus grande partie étant transférée vers le budget 2024, année qui verra se concrétiser, c'est sûr, notre changement de local!

Le soutien financier d'**Ecologic** pour nos activités de réemploi se maintient avec un forfait de 4 000 € pour cette deuxième année de fond réemploi ASL. La rémunération de la collecte et du réemploi de DEEE (VAE et lumières à piles) reste marginale (26€).

Les **abandons de frais** des bénévoles restent importants (1 064 €).

Autres recettes : la refacturation de frais correspond à des accessoires vélo achetés pour d'autres structures et revendus à prix coûtant : lumières et antivols pour les associations d'aide aux personnes en difficulté (1 260 €) , à la prise en charge de frais de transport par les mandataires (875 €), ou au remboursement de frais de formation par Uniformation (5 945 €). Ce n'est donc pas vraiment une recette.

Les **ventes de pièces et de vélos** totalisent 13 710 €, dont 5 527 € en vélos réparés (+27%), et 4 704 € en vélos vendus en l'état (+21%)¹. Les ventes de pièces neuves, pour 1 195 €, augmentent de 40%, avec en particulier la vente d'antivol pendant les bourses aux vélos. La vente de métaux est finie, tous les déchets étant maintenant pris en charge par Ecologic (mais quel gain de temps et de confort!).

Des **subventions** ont été obtenues pour mener à bien différents projets pour un total de 30 879 € :

Intitulé	Détails	Financeur	Montant
Mobilités douces, économie circulaire	Ateliers fixes, ateliers mobiles, animations autour de la mobilité à vélo	GrandAngoulême	8 000 €
		État (JEPVA)	3 000 €
	Fête de la pente et de la côte	Ville d'Angoulême	500 €
Solidarité, insertion	Ateliers mobiles, vélo-école dans les quartiers prioritaires	Ville d'Angoulême	2 000 €
		État	4 000 €
		CAF	3 000 €
	Ateliers mobiles auprès des étudiants	Université de Poitiers	529 €
Sensibilisation au réemploi et à la	Ateliers de réparation et de démontage, collecte de vélos, animations autour du	Comité -20 % déchets	5 000 €

1 Un vélo en l'état est vendu en moyenne 25€, un vélo réparé en moyenne 58€. 36% sont des vélos enfant.

réparation	réemploi		
Formation des bénévoles	1 journée sur la mécanique et la pédagogie dans les ateliers vélo, 1 journée sur la communication, 1 journée sur la comptabilité	État (FDVA1)	1 350 €
Fonctionnement	Dépenses globales	Ville d'Angoulême	850 €
		État (FDVA2)	1 500 €
		Conseil Départemental	2 000 €
Aide exceptionnelle	Remplacement outils	Ville d'Angoulême	500 €
TOTAL			24 418 €

À noter que la formation des bénévoles est en fait comptée comme une prestation, car elle est facturée au collectif SAVA16 qui centralise la subvention (c'est pourquoi elle est grisée dans le tableau).

COÛT DU RÉEMPLOI D'UN VÉLO 2023

	nb de vélos	temps par vélo	temps bénévole	temps salarié	autres coûts	coût total	coût par vélo	coût total hors bénévoles	coût par vélo hors bénévoles
COLLECTE	674	00:08	10:35	85:35	50,55 €	1 799,52 €	2,67 €	1 632,13 €	2,42 €
don à l'atelier	254	00:05	10:35	10:35	19,05 €	405,13 €	1,60 €	214,63 €	0,85 €
en déchèterie	420	00:10	00:00	75:00	1,58 €	1 387,58 €	3,30 €	1 387,58 €	3,30 €
DIAGNOSTIC	674	00:20	12:26	111:54		2 291,71 €	3,40 €	2 067,91 €	3,07 €
pour démontage	265	00:05	02:12	19:52		407,04 €	1,54 €	367,29 €	1,39 €
pour réparation	409	00:15	10:13	92:01		1 884,67 €	4,61 €	1 700,62 €	4,16 €
STOCKAGE	674	6096:10	56:10	56:10		3 781,73 €	5,61 €	2 770,73 €	4,11 €
rangement	674	00:10	56:10	56:10		2 048,96 €	3,04 €	1 037,96 €	1,54 €
stockage	674	6096:00	00:00	00:00	1 732,77 €	1 732,77 €	2,57 €	1 732,77 €	2,57 €
RÉEMPLOI	610	02:50	1280:06	466:54	430,84 €	32 100,95 €	52,62 €	9 059,15 €	14,85 €
démontage	267	02:00	534:00	10:00	104,27 €	9 901,07 €	37,08 €	289,07 €	1,08 €
réparation	96	05:00	240:00	240:00	188,00 €	8 943,20 €	93,16 €	4 623,20 €	48,16 €
aide à la réparation	241	03:00	506:06	216:54	138,58 €	13 256,69 €	55,01 €	4 146,89 €	17,21 €
aucun	6	00:00	00:00	00:00		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VENTE	610	00:36	274:00	93:30	119,59 €	6 779,47 €	11,11 €	1 847,47 €	3,03 €
vélo donné	55	00:30	00:00	27:30	13,52 €	521,72 €	9,49 €	521,72 €	9,49 €
vélo en l'état	192	00:25	80:00	00:00	44,13 €	1 484,13 €	7,73 €	44,13 €	0,23 €
vélo réparé	96	02:35	192:00	56:00	61,93 €	4 552,81 €	47,43 €	1 096,81 €	11,43 €
enlèvement écologic	267	00:02	02:00	10:00		220,80 €	0,83 €	184,80 €	0,69 €

	COÛT	COÛT HORS BÉNÉVOLAT	RECETTE	Ecologic	bénéfice
vélo donné à une asso	77,38 €	36,29 €	0,82 €	11,73 €	-23,74 €
vélo vendu en l'état	75,63 €	27,04 €	36,50 €	11,73 €	21,20 €
vélo vendu réparé	153,47 €	69,18 €	57,57 €	11,73 €	0,12 €
vélo vendu en pièces	47,73 €	11,38 €	8,55 €		-2,82 €

Ce tableau – approximatif - montre bien qu'il n'est pas rentable de réemployer un vélo sans temps bénévole. Or, le nombre de bénévoles étant plutôt constant, plus on collecte de vélos et plus il faut y mettre de temps salarié, donc moins l'activité est rentable.

On peut voir aussi qu'une part non négligeable du coût du réemploi vient du temps de stockage du vélo, aujourd'hui en moyenne 8 mois. C'est la variable sur laquelle il est le plus facile de nous améliorer : en étant plus exigeants sur la qualité des vélos gardés, en démontant plus et en donnant plus de vélos nous réduirons le temps de stockage des vélos. Ça commence à venir même si ça ne se voit pas beaucoup, car il y a encore des vélos qui sont stockés des années avant qu'on finisse par les réparer ou les démonter!

Mais le coût le plus important est concentré sur la partie réparation et aide à la réparation, qui demande du temps à la fois salarié et bénévole. On ne peut que compter sur l'efficacité découlant de l'expérience pour réduire le temps passé à réparer ou à accompagner (d'où l'importance de bien former les bénévoles et de favoriser l'autonomie pour les adhérent-es).

Bien sûr ce tableau est incomplet, puisqu'il ne prend pas en compte les bénéfices indirects de la vente de vélos : visibilité de l'association, satisfaction des bénévoles, nouveaux adhérent-es,... mais il nous semblait important de montrer la fragilité financière de cette activité.

Le soutien d'Ecologic, avec un forfait de 4 000 € pour 2023, fournit une aide certaine. Pour la première fois, la vente de vélos réparés est à l'équilibre, sans que le prix de vente ait augmenté. Ce soutien permet également de réduire les frais de recyclage des déchets ultimes (on n'a plus besoin de les déposer chez un ferrailleur, ils sont enlevés directement à l'atelier et ça c'est trop bien).

Contributions volontaires en nature

Secours en nature

En 2023, la Cyclofficine a reçu une visseuse électrique (volée ensuite) et un certain nombre d'outils après le cambriolage de septembre. Nous n'avons pas compté les dons ponctuels des bénévoles : savon, papier toilette, gâteaux...

Bénévolat

La tenue des ateliers de réparation, l'organisation des événements et la gestion de l'association reposent sur ses bénévoles. Depuis 2022, une comptabilisation plus fine des heures passées est possible grâce à l'analyse des fiches d'atelier.

La somme de ces heures, soit 1,64 équivalent temps-plein, a été valorisée à hauteur de la rémunération qui aurait été nécessaire suivant la grille de la convention de l'animation (15,23 €/h brut chargés), soit un total de 41 217 €.

Mise à disposition de biens

La récupération des vélos issus des espaces réemploi des déchèteries de La Couronne et de l'Isle d'Espagnac se fait grâce à un camion mis à disposition par Emmaüs. Nous valorisons cette mise à disposition à hauteur de ce que nous aurait coûté une location, soit 75€ la demi-journée. Il y a eu 24 ramassages en 2023, soit 1 800 € de mise à disposition.

Certaines animations ont également nécessité d'emprunter un camion, toujours à Emmaüs. Ces emprunts sont valorisés à 1 100 €. La Ville d'Angoulême nous a également fourni des barrières et des lestes de tivolis une fois gracieusement (après c'est devenu payant), dont le prêt est valorisé à 137 €.

Certaines formations se sont déroulées dans des locaux mis à disposition, par la ville ou la MJC Mosaique, valorisés à 292,40 €.

Autofinancement

L'autofinancement, c'est-à-dire la part des dépenses qui ne sont pas payées par des subventions, est de 76%, un chiffre élevé grâce à une bonne valorisation du bénévolat.

Écarts par rapport au budget prévisionnel

Dépenses

L'aménagement du nouveau local, qui était prévu en 2023 et qui est finalement reporté à 2024 (on espère!) a logiquement reporté des dépenses qui étaient prévues pour 2023 : achat de matériel de stockage, frais de déménagement, investissements, assurance de deux locaux. On reste donc sur des dépenses d'achats similaires à 2022.

Le vol d'outils en septembre a par contre fait un peu grimper les achats d'outils, mais pas tant que ça grâce à la quantité de dons d'outils par les adhérent-es (merci!!!).

La prise en charge par Uniformation des frais de formations de Philippe (super bénévole) a permis de faire un peu plus de dépenses de formation des bénévoles que prévu (1 640 € au lieu de 1 000 €).

Les formations des salariées "initiation au soudage" et "posture d'employé-e d'un atelier vélo" n'étaient pas prévues au budget, on a donc eu plus de dépenses de rémunération et de transports (pris en charge par Uniformation).

Les dépenses de déplacements ont explosé, dues aux nombreuses animations éloignées qui ont nécessité d'utiliser un véhicule à moteur (aïe), mais également au succès des rencontres nationales de L'Heureux Cyclage à Grenoble où nous étions quatre à nous être déplacés.

Recettes

En dehors de la subvention de GrandAngoulême, que nous souhaitons plus importante, la plupart des subventions prévues ont été accordées entièrement ou en partie.

Les cotisations sont un peu moins importantes que les années précédentes, malgré un nombre constant d'adhérent-es. On se rend compte qu'il y a un travail de visibilisation des coûts à faire auprès des adhérent-es afin que le prix moyen remonte, et sans doute aussi de se dire qu'on atteint un plafond du nombre d'adhérent-es, et qu'il sera difficile d'augmenter encore nos recettes de cotisations.

Toujours à cause du report du déménagement, les recettes de la campagne de dons sont reportées à 2024, et seuls 1 000€ sont alloués à 2023 sur les presque 5 000 € récoltés.

Le produit exceptionnel de 1 078 € correspond au remboursement du maintien de salaire de Marion suite à son accident du travail en 2022 : l'assurance du conducteur impliqué dans l'accident a accepté de prendre en charge le coût de cet accident par la Cyclofficine.

Bilan au 31 décembre 2023

Actif		Passif	
Immobilisations	500,00	Fonds propres	22 935,27
Caution local Grande Pompe	500,00	Report à nouveau	22 860,66
Créances	9 856,39	Résultat 2023	74,61
Prestataires	2 774,30	Dettes à court terme	14 918,67
Adhérent·es	698,00	Fournisseurs	385,38
HelloAsso	84,00	Factures non parvenues	402,68
Factures à établir	4 025,59	Personnel	3 379,90
État subventions à recevoir	425,00	Personnel provision CP	662,83
Produits à recevoir	1 849,50	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 547,66
Comptes financiers	27 497,55	Notes de frais bénévoles	228,22
Chèques à encaisser	500,00	Produits constatés d'avance	5 312,00
Compte bancaire	26 665,21		
Caisse des lieux d'activité	332,34		

Total des actifs

37 853,94 €

Total des passifs

37 853,94 €

Lecture du bilan 2023

L'actif (partie de gauche) représente ce que possède l'association.

Le passif (partie de droite) représente ce que doit l'association. On dit aussi que cela représente comment elle a eu ce qu'elle possède.

Ces deux parties s'équilibrent, car ce sont deux manières de voir une même situation.

Plus on descend dans le tableau, et plus il s'agit d'argent mobilisable facilement . En remontant du bas, on a donc :

- à gauche : d'abord la caisse et le compte bancaire, puis les créances de nos prestataires., et enfin la caution du local
- à droite : d'abord les dettes, puis le fond associatif

Les créances sont du même niveau que l'année précédente (9 856 €) car les activités de fin d'années sont généralement réglées en début d'année suivante. Ici une facture n'a pas pu être établie avant la fin de l'année puisqu'elle concerne des activités jusqu'au 31 décembre (les activités de réemploi soutenues par Ecologic).

Les dettes de l'association sont assez importantes (14 919 €), mais quand on y regarde de plus près on se rend compte que ce sont essentiellement des "produits constatés d'avance", c'est-à-dire des sommes qui nous ont été versées pour des actions que nous n'allons mener qu'en 2024, en particulier la campagne de dons pour le déménagement. Notre compte en banque est donc artificiellement gonflé par ces recettes qui auraient normalement dû apparaître en 2024.

Les fonds propres, qui s'élèvent à 22 935 €, représentent la vraie richesse de l'association, l'argent qui restera une fois toutes ses dettes réglées. C'est un petit pécule qui augmente un peu chaque année, qui permet d'imaginer 2024 relativement sereinement, malgré les incertitudes liées à l'inflation et au déménagement.